CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174039** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE 05/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 11 120

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT

Siret : 829 343 375 00020

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4410492

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1272393

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1272393

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : ROUSSELLE BTP

19 ROUTE DEPARTEMENTALE 200
52000 BRETHENAY

Téléphone : 03 25 31 10 72 **Fax :**

Portable : 06 82 18 29 50

Responsabilité légale :
CASTELLANI ALEX GÉRANT / SERMAGE ERIC CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@rousselle-btp.fr

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 356 692 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	9	07/10/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	07/10/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	9	07/10/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/10/2026 10:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E174039** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE **05/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/2017
Forme juridique : SARL

Capital : 11 120

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT

Siret : **829 343 375 00020**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4410492

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1272393

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1272393

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **ROUSSELLE BTP**

19 ROUTE DEPARTEMENTALE 200
52000 BRETHENAY

Téléphone : 03 25 31 10 72 **Fax :**
Portable : 06 82 18 29 50

Site Internet :
E-mail : contact@rousselle-btp.fr

Responsabilité légale :
CASTELLANI ALEX GÉRANT / SERMAGE ERIC CO-GÉRANT

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	07/10/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/10/2025
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	07/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	07/10/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/10/2026 10:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.